

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

SUJET 1: Epreuve composée (durée 4h)

Cette épreuve comprend trois parties.

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

L'usage des calculatrices est interdit.

Première partie : Mobilisation des connaissances (6 points)

1/ Quelles sont les limites du PIB ? (3 points)

2/ Comment le cycle du crédit permet-il d'expliquer l'instabilité de la croissance ? (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Après avoir présenté le document, vous expliquerez comment a évolué la structure sociale depuis 1962.

	Effectifs en milliers		En % de la population active		Variation des effectifs entre 1962 et 2008, en %
	1962	2008	1962	2008	
Agriculteurs exploitants	3 045	527	15,89	1,87	-82,7
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2 084	1 703	10,88	6,17	-18,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	892	4 398	4,66	15,38	393
Professions intermédiaires	2 114	7 138	11,03	22,03	242
Employés	3 535	8 175	18,45	31,94	131
Ouvriers	7 488	7 126	39,09	24,92	-4,8
Population active de plus de 15 ans	19 158	28 587	100	100	

INSEE, Recensements de la population

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points).

En vous appuyant sur vos connaissances et le dossier documentaire, vous montrerez que les classes sociales n'ont pas disparu en France.

Document 1

Lorsqu'on observe de près la nature, les contours et l'intensité des inégalités structurées dans la société contemporaine, la théorie de la "fin des classes sociales" a été confrontée au cours des vingt dernières années à de nombreux paradoxes. Elle ne permet pas de rendre compte de certaines évolutions : le maintien voire l'augmentation de nombreuses inégalités, tel le fait que 80 % des places dans les grandes écoles soient dévolues aux 20 % de milieux sociaux les plus favorisés... [...] On affirme souvent que la classe ouvrière disparaît parce que les ouvriers ne sont plus que 30 % de la population active, contre 40 % dans les années 70. En réalité, à mesure de la baisse de la part des ouvriers, l'expansion des employés fait que la classe populaire qui résulte de leur union représente 60 % de la population française, part invariable depuis 1960. Il est vrai qu'en termes de conscience sociale, l'identité collective des employés est moins claire que celle des ouvriers. Mais, objectivement, ils partagent leur condition, et vivent souvent sous le même toit.

Louis Chauvel, "Les classes sociales sont-elles de retour ?", *Sciences humaines*, hors-série n°39, décembre-février 2003

Document 2 : Pratiques culturelles selon la PCS, au cours de l'année 2008 en %

	Ont lu au moins un livre	Sont allés au moins une fois au théâtre	Sont allés au moins une fois au musée	Sont allés au moins une fois au cinéma
Cadres et PCIS	90	41	60	81
Ouvriers	55	9	24	43

Ministère de la culture, enquêtes sur les pratiques culturelles 2008

Champ : Personnes de 15 ans et plus

Document 3

Alternatives Economiques : Qu'est-ce au juste que la grande bourgeoisie?

Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon : Un groupe social fondé sur la richesse matérielle. En permanence, il entretient les limites qui marquent ses frontières, instruit ses jeunes générations et se préserve des promiscuités gênantes. La noblesse fortunée y coexiste avec des familles bourgeoises traditionnelles. Des industriels, des hommes d'affaires, des banquiers - de vieille souche ou de récente extraction - y voisinent avec de très gros exploitants agricoles. Leur position sociale se définit par la possession des moyens de production, qui peut aller de pair avec l'exercice du pouvoir économique, en tant que PDG, par exemple, mais qui peut très bien se contenter d'une attitude rentière, assortie ou non d'une activité professionnelle. Les bourgeois sont riches, mais d'une richesse multiforme, un alliage fait d'argent - beaucoup d'argent -, mais aussi de culture, de relations sociales et de prestige. Comme les handicaps sociaux se cumulent, les privilèges s'accumulent. Mais la grande bourgeoisie existe aussi à travers sa mobilisation pour préserver et transmettre cette position dominante : elle se construit comme classe dans la pratique, en défendant collectivement ses intérêts, tout en déniait l'existence de classes antagonistes.

Entretien avec Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, *Alternatives Economiques*, n° 192, mai 2001

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

SUJET 2 : Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles

figurant dans le dossier ;

- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en

organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Sujet : L'intervention de l'Etat est-elle efficace pour lutter contre les inégalités économiques et sociales en France ?

Document 1 :

Protection sociale et inégalités dans quelques pays de l'UE

	Dépenses de protection sociale en % du PIB (2006)	Taux de pauvreté (au seuil de 60 % du revenu médian) avant les transferts sociaux, en 2007 (en % des ménages)	Taux de pauvreté (au seuil de 60 % du revenu médian) après les transferts sociaux, en 2007 (en % des ménages)	Rapport interquintile ¹ de revenu en 2007
France	31,1	26	13	3,8
Suède	30,7	28	11	3,4
Pays-Bas	29,3	21	10	4
Allemagne	28,7	25	15	5
Moyenne UE 27	26,9	25	16	4,8
Italie	26,6	24	20	5,5
Royaume-Uni	26,4	30	19	5,5
Finlande	26,2	29	13	3,7
Hongrie	22,3	29	12	3,7
Espagne	20,9	24	20	5,3
Pologne	19,2	27	17	5,3
Rép. Tchèque	18,7	20	10	3,5
Irlande	18,2	33	18	4,8
Roumanie	14,0	31	25	7,8

Source : « Les dépenses de protection sociale en 2006 », communiqué de presse du 2 juin 2009 et autres données disponibles sur <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>, Eurostat, 2009.

1. Un quintile correspond à 20% de la population. Le revenu correspond au revenu disponible brut.

Document 2 :

Origine sociale des bacheliers et des étudiants en écoles d'ingénieurs, en %

	Bacheliers 2007	Ecoles d'ingénieurs 2007-2008
Agriculteurs + Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	13	13
Cadres, professions intellectuelles supérieures	29	55
Professions intermédiaires	19	16
Employés	18	10
Ouvriers	21	6

Source : Ministère de l'éducation nationale, repris par l'Observatoire des inégalités

Document 3 :

Quel bilan pour les ZEP ?

En 1982, face à la persistance de l'échec scolaire parmi les élèves les plus défavorisés, [...] les zones d'éducation prioritaire (ZEP) sont créées [...]. [Cela] incite les établissements à développer des projets éducatifs et des partenariats locaux en les dotant de ressources supplémentaires (crédits, postes, heures d'enseignement, etc.) [...]

Les moyens accordés aux zones prioritaires sous forme de postes et heures supplémentaires sont très faibles.

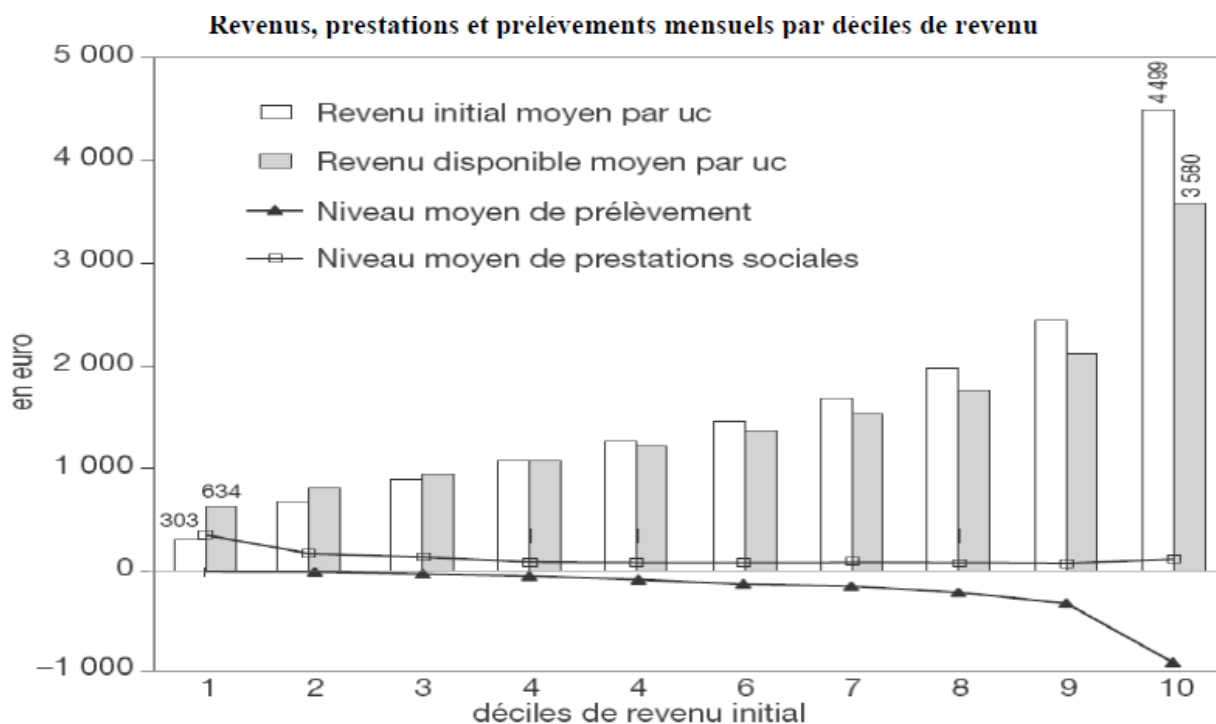
En 1987, le nombre moyen d'élèves par classe était de 24,0 dans ces établissements contre 24,4 dans l'ensemble des établissements non-ZEP.

Le classement des collèges en ZEP s'accompagne d'une baisse du nombre de leurs élèves et d'une accentuation de l'homogénéité sociale liée à un évitement par des parents qui considèrent le « signal » ZEP comme négatif et trouvent des moyens pour que leurs enfants suivent leur scolarité ailleurs. [...]

Enfin, la mise en place des ZEP n'a eu aucun effet significatif sur la réussite des élèves, mesurée par l'accès en quatrième, en seconde, et l'obtention du baccalauréat.

Source : R. Bénabou, F. Kramarz, C. Prost, « ZEP : quels moyens pour quels résultats ? Une évaluation sur la période 1982-1992 », *Economie et statistiques*, n°380, 2004

Document 4 :



Source : *Rapport 2003-2004* de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, La Documentation française, 2004

Champ : ensemble des ménages, hors ménages étudiants.

Notes :

- Les prélèvements comprennent l'impôt sur le revenu, la CSG (contribution sociale généralisée) et la CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale), desquels on déduit le montant de la PPE (prime pour l'emploi).
- Les prestations sociales sont constituées des éléments suivants : prestations familiales, allocations logement des locataires, minima sociaux.
- Le recours aux unités de consommation (uc) permet de tenir compte de la taille des ménages dans le calcul de leurs revenus.